



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_074_PM

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Objet : Autorisation de report de fermeture tardive d'un débit de boissons / Café de la poste

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.3335-1, L.3334-2 et L.3335-4,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3334-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu l'article 3 et 4 de l'arrêté Préfectoral n° 152/2008 du 23 décembre 2008 relatif à la réglementation de la police des débits de boissons à consommer sur place et des restaurants,

Vu l'arrêté 2023_04_SG du 22 mai 2023 portant délégation de signature à Monsieur Christian BRONDOLIN, 1^{er} adjoint au Maire, durant l'absence de Madame le Maire du 01 juin au 30 juin 2023.

Considérant la demande formulée par Monsieur _____, gérant du café de la poste sollicitant l'autorisation exceptionnelle de prolonger l'heure de fermeture de son établissement le vendredi 23 et le samedi 24 juin 2023, dans le cadre de la fête foraine de la St Jean.

ARRETE :

Article 1 : Monsieur _____ gérant du café de la poste à Mallemort est exceptionnellement autorisé à reporter l'heure de fermeture de son établissement aux dates et aux heures mentionnées comme suit :

Le samedi 24 juin 2023 jusqu'à 02h00

Et

Le dimanche 25 juin 2023 jusqu'à 02h00

Article 2 : la brigade de gendarmerie de Mallemort et la police municipale sont chargées pour chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté et seront destinataires d'une ampliation. La présente autorisation devra être présentée aux agents de l'autorité.

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Monsieur _____ gérant du café de la poste

Fait à Mallemort le 02/06/2023

Le Maire empêché
1^{er} Adjoint
Christian BRONDOLIN

